



COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2005-2006)
LE 17 JANVIER 2006

1.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte. Elle offre ses vœux pour la Nouvelle Année et elle souhaite la plus cordiale bienvenue à Madame Micheline Pelletier, nouvelle directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.

2.0 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 17 JANVIER 2006 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (02), Solange Couture Dubé (14), Linda Crevier (15), Denise Daoust (18), Suzanne Gaudette (08), Pascale Godin (06), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17), Micheline Patenaude-Fortin (01), Diane Soucy (04), Françoise Théoret (05)

MM. Éric Allard (10), Jean-Pierre Bélair (09), Yvon Derome (21), André Dugas (11), Marcel Gélinas (03), Guy Sylvain (16), Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents au niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Carole Blouin, directrice générale adjointe

M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

ET :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines

Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes

Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles

Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

Gilles Presseault, secrétaire général

ABSENCE

M^{mes} Louise Tremblay, commissaire et Linda Marleau, commissaire représentante du comité de parents au niveau secondaire



3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Suzanne Tremblay, présidente du conseil d'établissement de l'école Louis-Philippe-Paré

Monsieur Benjamin Pandev-Girard, élève-membre du conseil d'établissement de l'école Louis-Philippe-Paré

Madame Tremblay, présidente du conseil d'établissement de l'école Louis-Philippe-Paré, présente le point de vue du conseil d'établissement, demandant que l'horaire de l'école Louis-Philippe-Paré soit maintenu tel quel. Elle dépose formellement une pétition provenant du personnel et des élèves de l'école Louis-Philippe-Paré.

Monsieur Benjamin Pandev-Girard, élève-membre du conseil d'établissement de l'école Louis-Philippe-Paré, présente le point de vue des élèves.

À son tour, la directrice générale adjointe, Madame Carole Blouin, présente la situation concernant les enjeux reliés à l'augmentation du temps d'enseignement au primaire (90 minutes par semaine).

C.C.-2010-01-06

4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire,

que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié à savoir :

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 22 novembre 2005

6.01A Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2005

6.02 Révision des bassins géographiques des écoles primaires de Châteauguay

A- Rapport de consultation et recommandations

B- Projet de résolution

6.03 Transferts de groupes – Secteurs nord et nord-ouest

A- École Jean-Leman

B- École de la Petite-Gare

C- École de l'Odysée

6.04 Comité d'appréciation 2005-2006 de la directrice générale – Nomination au comité

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 Demande d'expulsion

7.02 Calendrier scolaire 2006-2007 – Formation générale des jeunes – Adoption

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES



No. de résolution
ou annotation

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.0 COMITÉ DE PARENTS

16.0 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 Comité du golf (sujet ajouté)

17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Agrandissement de l'école Jean-Leman – Communiqué de
presse (document déposé à la séance plénière du
10 janvier 2006)

18.02 Invitation du comité culturel

18.03 École Maria-Goretti – Lettre de la Ville de Léry

18.04 École Louis-Cyr – Calendrier 2006 – Projet éducatif
2004-2010

18.05 Médaille du Gouverneur général du Canada 2005 (sujet
ajouté)

18.06 Élections scolaires : lettre de Madame Julie Gosselin,
sous-ministre adjointe aux réseaux au ministère de
l'Éducation, du Loisir et du Sport du 10 janvier 2006 (sujet
ajouté)

18.07 Calendrier de l'école Louis-Cyr - Félicitations – (sujet
ajouté)

19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

1. Vente de terrains à Sainte-Catherine

En suivi.

2. Politique sur les fermetures d'écoles lors d'intempéries

Dossier en suivi, lequel est en lien avec les services de garde et qui
sera discuté avec les syndicats concernés.

3. Informatisation du fonctionnement du conseil des commissaires

Ce sujet sera traité lors de la prochaine séance plénière du conseil des
commissaires.

4. Fonctionnement du conseil des commissaires

En suivi.

5. Activités de partenariat du conseil des commissaires et la Direction générale

Un rappel est fait de la tenue de l'activité le 24 janvier 2006 avec les
présidences des conseils d'établissement et les directions
d'établissement.

6. Sport étudiant Richelieu – Gala d'excellence de mai 2006 - Lieu

À venir.



No de résolution
ou annotation

7. Invitation du comité culturel (Madame Margot Pagé, commissaire)

Madame Margot Pagé, commissaire, sensibilise les membres du conseil des commissaires à l'activité annoncée par le comité culturel (voir également au point 18.02). Il y aura des échanges avec les membres du comité culturel avant la séance plénière du conseil des commissaires du 31 janvier 2006 (17 h 30).

C.C.-2011-01-06

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SecrÉTARIAT GÉNÉRAL **6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 22 NOVEMBRE 2005**

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 22 novembre 2005;

Et que le procès-verbal de la séance ajournée du 22 novembre 2005 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2012-01-06

6.01A LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2005

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2005.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2005 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



6.02 RÉVISION DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES PRIMAIRES DE CHÂTEAUGUAY

6.02A RAPPORT DE CONSULTATION ET RECOMMANDATIONS

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier.

C.C.-2013-01-06

6.02B RÉVISION DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES PRIMAIRES DE CHÂTEAUGUAY

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le projet de résolution.

CONSIDÉRANT l'orientation de la Commission scolaire au regard du respect des capacités d'accueil des écoles et de la qualité des services offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT l'obligation de procéder à un redécoupage des bassins géographiques afin de respecter cette dernière orientation;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation et de l'analyse effectuée par la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

d'adopter l'hypothèse 1 de redécoupage à compter de l'année scolaire 2006-2007;

D'adopter les nouveaux bassins de clientèle des écoles Laberge, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Jude tels que déposés sous la cote 6.02B;

De permettre aux élèves actuellement en cinquième année du primaire de l'école Laberge, de demeurer dans leur école pour l'année scolaire 2006-2007, si tel est le désir de leurs parents;

Que les écoles Saint-Jean-Baptiste et Saint-Jude mettent en place un processus d'accueil facilitant la transition dans un nouveau milieu pour les élèves et les parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2014-01-06

6.03 TRANSFERTS DE GROUPES – SECTEURS NORD ET NORD-OUEST

6.03A TRANSFERTS DE GROUPES – SECTEUR NORD - ÉCOLE JEAN-LEMAN

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le projet de résolution. Il répond à des questions. La directrice générale, Madame Susan Tremblay, complète l'information.



CONSIDÉRANT les prévisions de clientèle pour l'année scolaire 2006-2007;

CONSIDÉRANT la réponse positive d'ajout d'espace du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT l'adhésion du conseil d'établissement de l'école Jean-Leman;

CONSIDÉRANT l'orientation de la Commission scolaire de respecter la capacité d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Margot Pagé, commissaire, d'adopter les orientations suivantes :

- ☞ Que l'école Jean-Leman accueille un maximum de 26 groupes d'élèves du préscolaire et du primaire pour l'année scolaire 2006-2007;
- ☞ Que les groupes d'élèves en surplus au préscolaire à l'école Jean-Leman soient transférés temporairement dans une autre école de la Commission scolaire selon les disponibilités;
- ☞ Que ces mêmes groupes d'élèves retournent à l'école Jean-Leman dès que les nouveaux locaux seront disponibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2015-01-06

6.03B TRANSFERTS DE GROUPE – SECTEUR NORD - ÉCOLE DE LA PETITE-GARE

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le projet de résolution. Il répond à une question.

CONSIDÉRANT les prévisions de clientèle pour l'année scolaire 2006-2007 et les années subséquentes;

CONSIDÉRANT l'orientation de la Commission scolaire de respecter la capacité d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT le dossier présenté à la séance plénière du conseil des commissaires du 22 novembre 2005;

CONSIDÉRANT l'adhésion du conseil d'établissement de l'école de la Petite-Gare;



IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire, d'adopter les orientations suivantes :

- ☞ Que l'école de la Petite-Gare accueille un maximum de 19 groupes d'élèves du préscolaire et du primaire pour l'année scolaire 2006-2007;
- ☞ Que le ou les groupes d'élèves en surplus au préscolaire à l'école de la Petite-Gare soient transférés à l'école Émilie-Gamelin;
- ☞ Que les élèves de ce ou ces groupes retournent à l'école de la Petite-Gare l'année suivante à la condition qu'ils résident dans le bassin géographique de l'école de la Petite-Gare pour l'année scolaire 2007-2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2016-01-06

6.03C TRANSFERTS DE GROUPES – SECTEUR NORD-OUEST - ÉCOLE DE L'ODYSSÉE

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le projet de résolution.

CONSIDÉRANT les prévisions de clientèle pour l'année scolaire 2006-2007;

CONSIDÉRANT l'orientation de la Commission scolaire de respecter la capacité d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT l'adhésion du conseil d'établissement de l'école de l'Odysée;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Crevier, commissaire, d'adopter les orientations suivantes :

- ☞ Que le ou les groupes d'élèves en surplus au préscolaire à l'école de l'Odysée soient transférés à l'école des Bourlingueurs-Sainte-Catherine pour l'année scolaire 2006-2007;
- ☞ Que ce ou ces mêmes groupes d'élèves retournent à l'école de l'Odysée l'année suivante.

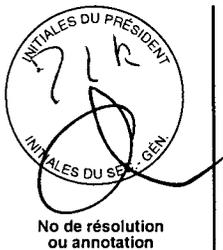
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2017-01-06

6.04 COMITÉ D'APPRÉCIATION 2005-2006 DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – NOMINATION AU COMITÉ

La présidente, Madame Marie-Louise-Kerneis, présente le projet de résolution.

CONSIDÉRANT le mandat du comité d'appréciation de la directrice générale qui est de procéder à son



appréciation annuelle et de faire rapport au conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que le comité d'appréciation est formé de cinq commissaires;

CONSIDÉRANT que la présidence, la vice-présidence du conseil des commissaires et du comité exécutif font partie automatiquement du comité;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Crevier, commissaire, que les membres du comité d'appréciation de la directrice générale pour 2005-2006 soient :

- ☞ Madame Marie-Louise Kerneis, présidente du conseil des commissaires;
- ☞ Monsieur Guy Sylvain, vice-président du conseil des commissaires;
- ☞ Madame Diane Soucy, présidente du comité exécutif;
- ☞ Monsieur Éric Allard, vice-président du comité exécutif;
- ☞ Monsieur André Dugas, commissaire désigné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

C.C.-2018-01-06

7.01 DEMANDE D'EXPULSION – Fiche # 5575337

Une demande de huis clos est formulée par Monsieur Yvon Derome, commissaire. La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, vérifie la nécessité de tenir un huis clos. Ce dernier n'étant pas jugé nécessaire, la directrice des Services éducatifs aux jeunes, Madame Suzanne Gosselin, présente le dossier et répond à des questions. La directrice générale, Madame Susan Tremblay, complète l'information.

Une vérification sera faite pour connaître les mesures prises auprès de l'autre élève impliqué.

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'expulser l'élève portant le numéro de fiche 5575337 de l'école Louis-Philippe-Paré pour l'année scolaire 2005-2006 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.C.-2019-01-06

No de résolution
ou annotation

7.02 CALENDRIER SCOLAIRE 2006-2007 – FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES - ADOPTION

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, répond à des questions.

CONSIDÉRANT l'article 193 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit de soumettre à la consultation du comité de parents un projet relatif au calendrier scolaire 2006-2007 et suite à la consultation menée auprès de l'Association des professeurs de Lignery en vertu de l'article 8-4.05 de l'entente locale;

CONSIDÉRANT les modifications proposées par rapport à la version du calendrier présenté au conseil des commissaires du 8 novembre 2005;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

d'adopter le calendrier scolaire 2006-2007 tel que déposé sous la cote 7.02 et portant la date du 17 janvier 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.0 COMITÉ DE PARENTS

16.0 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 COMITÉ DU GOLF

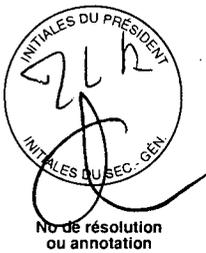
Monsieur Guy Sylvain, commissaire, informe l'assemblée que le comité du golf a tenu sa première réunion le 17 janvier 2006. Le tournoi de golf se tiendra le 29 juin 2006.

17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Communication de la présidente

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, présente :

☛ La lettre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, déposée au point 18.06, concernant les circonscriptions électorales. Le sujet



sera présenté lors du prochain conseil des commissaires de février 2006:

- ☞ Une revue de grande qualité produite par un élève de l'école Louis-Philippe-Paré.
- ☞ Un article dans la revue « Actualité » sur le film « Mesdames et Messieurs » de l'école Émilie-Gamelin.

Communication de la directrice générale

La directrice générale, Madame Susan Tremblay, commente :

- ☞ Le vernissage prochain (9 février 2006) d'œuvres d'élèves qui seront exposées au centre administratif de La Cité.
- ☞ Le mouvement de personnel suivant :
 - Madame Liette Beauregard sera directrice de l'école Sainte-Clotilde
- ☞ L'école Maria-Goretti : le conseil municipal de la Ville de Léry a fait part de sa décision. Un suivi sera entrepris pour mieux comprendre leur point de vue.
- ☞ La fibre optique : un projet impliquant une collaboration Commission scolaire/réseau de la santé, est en discussion.

18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Agrandissement de l'école Jean-Leman – Communiqué de presse (document déposé à la séance plénière du conseil des commissaires du 10 janvier 2006)

Madame Margot Pagé, commissaire, fait part au conseil des commissaires de sa joie devant l'annonce de l'agrandissement de l'école Jean-Leman. Elle formule un ensemble de remerciements envers ceux et celles qui ont contribué au succès du projet.

18.02 Invitation du comité culturel

18.03 École Maria-Goretti – Lettre de la Ville de Léry

18.04 École Louis-Cyr – Calendrier 2006 – Projet éducatif 2004-2010

18.05 Médaille du Gouverneur général du Canada 2005

18.06 Élections scolaires : lettre de Madame Julie Gosselin, sous-ministre adjointe aux réseaux au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

18.07 Calendrier de l'école Louis-Cyr - Félicitations

Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire, commente le beau travail de production du calendrier des élèves de l'école Louis-Cyr.

IL EST PROPOSÉ PAR Micheline Patenaude-Fortin, commissaire,

que des félicitations soient adressées pour le beau travail de production du calendrier des élèves de l'école Louis-Cyr.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

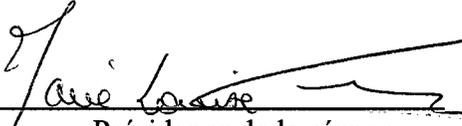
C.C.-2020-01-06

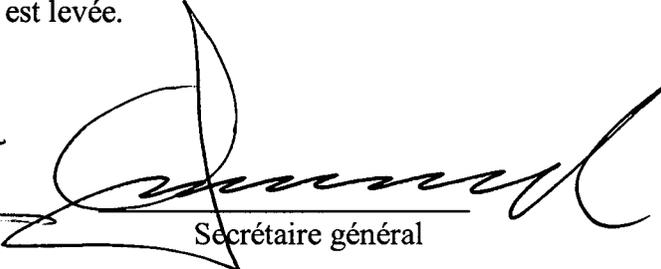


No de résolution
ou annotation

19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE
À 21 heures,

La présente séance ordinaire est levée.


Présidence de la séance


Secrétaire général

A.13.02
H:\Cca\2005-2006\Procès-verbaux\17 janvier 2006 - A.13.02 - projet.doc